Conseil d'école du jeudi 15 octobre 2015 - École maternelle Jean Macé, Lyon 7e

Compte-rendu des représentants des parents d'élèves FCPE

Présents : Les enseignantes : Françoise Gondol (PS4 et directrice), Jessica Abello (PS1), Claire Heuze et Clémence Sejour (PS3), Muriel Gendre (MS5), Elise Dumont (M&GS6), Violène Fages (MS7), Elise Buffaud (GS8), Neila Dupeuble (GS9), Cécile Mouton (GS10), Peggy Crépin (GS11) + Déborah Fuchey et Catherine Veyron (ATSEM classes 7 et 9), France Bernizet (DDEN), Marine Porcheron (directrice de l'ALAÉ) et vos représentants : Fanny Grué, Fanny Manaudou, Rémy Dure, Mahfoud Berrezkami, Christophe Charmetton, Lionel Lafferayrie (parents d'élèves FCPE).

Effectifs, prévisions et impact sur la vie des enfants à l'école

Fermeture d'une classe à la rentrée, plus que 10 classes (3 PS, 2 MS, 1 MS&GS, 4 GS), effectif 292 élèves (entre 28 et 30 élèves par classe). Françoise a 2 jours de décharge pour assurer la direction (les lundis et mardis c'est Chloé, professeur des écoles stagiaire qui fait classe avec les PS4). Claire étant à 80%, c'est Clémence qui fait classe avec les PS3 un jour par semaine.

Françoise doit faire une première prévision des effectifs en novembre pour l'année scolaire 2016/2017. Probablement plus que 9 classes. A noter que pour un établissement entre 5 et 9 classes, il n'y a plus qu'un jour de décharge pour assurer la direction.

Cette année environ 10% d'enfants hors périmètre scolaire ont été inscrits sur Jean Macé (pour décharger Ravier, Berthelot et Veyet).

Les effectifs varient beaucoup, surtout dans le quartier où de nouveaux immeubles seront livrés. Raison aussi pour laquelle les effectifs des classes changent jusqu'à la dernière semaine avant la rentrée scolaire.

Il n'y aura pas de réunion en mairie sur les périmètres scolaires comme il y en avait eu l'année dernière en décembre.

Le fait de passer de 11 à 10 classes a permis de libérer gymnase et salle de rythmique qui l'an dernier étaient occupées lors des siestes et d'utiliser la salle de la classe 2 pour la garderie du matin et du soir (places assises, c'est bien pour faire goûter les petits) et en cours de journée pour des ateliers en groupe (ex : peinture) et comme deuxième salle de couchette pour les petits. Conclusion : plus de place, des activités (enfin) déployées et par petits groupes.

Autre avantage : à la cantine 10 tables de 10 à 12 enfants par service au lieu de 12 tables l'an dernier. 202 enfants mangent à la cantine (en moyenne) avec un pic à 220 enfants (le jeudi) au lieu de 230-240 l'an dernier.

Garderie du matin et du soir

A la garderie du matin (7h20-8h20), assurée par Marine viennent 22 enfants (en moyenne sur septembre). Une dame vient en renfort les mardis et jeudis matins mais seulement pour une demi-heure ! Le poste étant municipal, c'est calculé ainsi en fonction des effectifs (1

demi-poste= ½ h). D’un point de vue humain, ce n’est pas assez pour accompagner les enfants.

Le mercredi midi il y a 4 postes pour surveiller la garderie de 11h30 à 12h30. Le soir 5 adultes surveillent 107 enfants soit 21,4 enfants par adulte.

Rappel sur le **taux d'encadrement en maternelle** (voir règlement périscolaire distribué aux familles) :

- 1 animateur pour 24 enfants à la garderie,

- 1 animateur pour 12 enfants à la pause méridienne,

- 1 animateur pour 14 enfants à l'accueil de loisir du vendredi après-midi.

Peggy est cette année la responsable des garderies, elle nous dit qu'en ce qui concerne les autorisations de sortie le début a été chaotique car elle n'avait pas accès à la base de données de la Ville de Lyon où étaient inscrits tous les renseignements saisis par les parents lors de la préinscription en ligne. C'est pour cela qu'elle a redemandé de lui fournir une feuille de renseignements (jours d'inscription, personnes autorisées à venir chercher l'enfant…)

Pour anticiper la difficulté d’accès à la base de donnée en début d’année scolaire, quand justement les encadrants ont besoin de connaitre qui est autorisé à venir récupérer les enfants, les parents d’élèves demandent s’il serait possible d’ajouter dès la rentrée une fiche dédiée à la garderie en + des 3 qui sont déjà fournies en début d’année. Cette fiche mentionnant les personnes autorisées à venir récupérer l’enfant serait à usage seulement de la garderie. La directrice de l’école et Peggy valident ce principe.

Dans **le nouveau règlement périscolaire** applicable à partir du 1e novembre 2015 un changement remarquable : repas facturé même si enfant malade (il faut obligatoirement avoir prévenu 2 jours avant pour qu'un remboursement soit possible).

Règlement intérieur de l'école ne change pas, la charte de laïcité y est jointe. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans les carnets de liaison et devra être lu et signé par les parents.

La BCD (bibliothèque centre de documentation) n'a finalement pas changé de place, elle est toujours dans les locaux de l'école élémentaire. Du 1e janvier au 15 juin, un ambassadeur du livre (jeune en service civique et suivi par un tuteur de l'AFEV[1]) interviendra 18h par semaine le vendredi après-midi, sur le temps de midi et 1h par classe. Les enseignantes et la directrice de l'ALAÉ doivent travailler sur un projet pour cet ambassadeur du livre.

Marine présente **le périscolaire**. 185 enfants inscrits le vendredi après-midi et 18 animateurs. Marine a pu embaucher plus d'animateurs par rapport au taux d'encadrement officiel pour faire face au problème d'absentéisme des animateurs souvent étudiants et donc avec des contraintes liées à leurs études menées en parallèle. Le midi 14 animateurs et 10 ATSEM présents.

[1] L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), est une association nationale dont l’objectif principal de mettre en place des actions de solidarité en direction des enfants et jeunes des quartiers. Les actions menées par l'AFEV visent à réduire les inégalités sociales, spatiales et culturelles de notre société.

A la question de besoins de repères des enfants entre temps d'école et temps périscolaire, avec des référents différents, des activités différentes, Marine indique que ce sont des choses sur lesquelles ils travaillent. Pour que les enfants perçoivent mieux les changements entre temps scolaire et périscolaire qui ont lieu dans les mêmes locaux, mise en place de symboles. Un animateur référent par classe. Bientôt un trombinoscope des animateurs. Les parents d'élèves rappellent qu'entre les enseignants, les ATSEM, le personnel de cantine et les animateurs ; les enfants, en particulier nouvellement arrivés en petite section, doivent assimiler qu'ils ont de nombreux référents. Il importe donc de rendre clair les temps scolaire et périscolaire et qui fait quoi.

Marine a remis aux parents le programme de chaque cycle pour l'année. Il y a en général 4 activités par cycle et l'enfant choisi en début de cycle, l'activité qu'il veut faire. Sauf pour les petites sections dont le programme est défini pour eux.

Il y aura des interventions de personnes extérieures (ex : spectacle de clown à la MJC pour les MS et GS, association lire et faire lire)

Nouveauté : accès possible au gymnase de la Guillotière pour un groupe sportif des GS. 1 ou 2 groupes se déplacent aussi à la MJC.

Le directeur adjoint de l'ALAÉ s'appelle Romain Parnet, il accompagne les groupes pour les sorties car l'encadrement doit alors être plus élevé, il amène trousse de secours et PAI.

Les parents ou les bénévoles de la MJC pourront être sollicités pour l'accompagnement de groupes lorsque des sorties plus importantes seront proposées.

Le **premier conseil de vie périscolaire de l'année aura lieu jeudi 26 novembre** à partir de 17h à la MJC. La forme sera nouvelle : différents ateliers autour de thématiques (que ce soit élémentaire ou maternelle) avec vidéos.. Présence des directeurs et animateurs, ouverture a tous les parents et au personnel de l'école. Pas obligé d'arriver et de partir à une heure précise, ce n'est pas une réunion formelle, plus un temps d'échange.

Travaux en projet et demandés :

<u>Matériel défectueux</u>

1. La réparation du portail va se faire prochainement après 9 mois de blocage au niveau du service de l'éducation.
2. La semaine avant les vacances de la Toussaint, un extincteur est tombé du mur (fixations au mur arrachées). Plus judicieux de le refixer sur un mur en béton, pour cela il faut une perceuse à percussion mais problème, la perceuse disponible fonctionne avec des batteries or il faut les changer mais le budget changement de batterie de la perceuse à percussion de la mairie de Lyon ne sera débloqué qu'en 2016… Conclusion : on va refixer l'extincteur sur le mur en plâtre qui supporte mal le poids d'un extincteur plein.
3. Depuis la livraison de cette école nouvelle (2006), la douche (qui serait bien pratique en cas d'accident de pipi ou autre) est inutilisable car les évacuations d'eau n'ont pas été montées dans le bon sens, du coup inondation à chaque douche. Cette demande de réparation est récurrente depuis l'inauguration de l'école…
4. Réparation des jeux cassés dans la cour : réparation d'un ressort prévue.

Aménagements

1. un support pour trottinette, cahier des charges à définir
2. Il est évoqué l'espace de terrasse mis aux normes à l'étage devant la salle de chorale. Les institutrices indiquent un problème de sécurité pour un espace annexe de cour de récré : une seule institutrice peut être présente avec ses élèves. Isolement problématique pour un espace de jeux. Sert pour des gouters d'anniversaire à la belle saison. Ne peut servir que pour des petites activités ponctuelles de classe
3. L'ensoleillement des façades et de la cour durant l'été. Les salles de classe à l'étage n'ont pas de store extérieur. Il y fait très chaud l'été. La cour n'étant pas ombragée, elle devient inaccessible l'été… Les parents d'élèves demandent à ce qu'il soit mandaté une étude d'aménagement des espaces extérieurs par la mairie afin de résoudre ce problème de conception majeur, l'ensoleillement et la chaleur étant des éléments climatiques récurrents à Lyon.

Nadège Calmes, responsable de secteur et coordinatrice des ATSEM fait désormais l'interface entre école et mairie, c'est donc elle notre interlocutrice. Elle a répondu par mail aux questions la concernant et inscrites à l'ordre du jour et a proposé une réunion à Françoise en novembre mais nous allons aussi essayer de la rencontrer pour appuyer les demandes.

Elections des représentants des parents d'élèves : 33% de participation, comment faire mieux ? Installer le bureau de vote plus en vue, distribuer un mode d'emploi du vote par correspondance plus simple, répéter aux parents qu'ils peuvent donner l'enveloppe de leur vote par correspondance à la maîtresse (pas besoin de l'envoyer par la poste). Important d'expliquer le rôle des parents d'élèves au sein du conseil d'école (vous représenter, faire remonter vos questions, tenter d'améliorer les choses, rendre compte). En particulier aux parents des petites sections nouvellement arrivés à l'école. La date de clôture des listes était avant la réunion parents/institutrices, ce qui n'a pas permis une information directe comme pour les MS et GS. On a fait notre possible en un temps limité (un mois pour informer, constituer une liste, mettre sous pli, tenir le bureau de vote, rassembler les questions, préparer le conseil d'école c'est peu). On va essayer d'organiser une réunion pour rencontrer les parents car on a besoin d'alimenter les débats.

Un **comité des fêtes** nouveau est arrivé, il rassemble une dizaine de parents. Objectifs : organiser des manifestations festives pour créer du lien et rapporter des sous à la coopérative de l'école (au même titre que vos dons spontanés) qui serviront pour les sorties des enfants et achat de matériel pédagogique. Françoise souhaite faire une réunion enseignantes-directrice de l'ALAÉ-parents du comité des fêtes pour planifier les évènements à venir. Plus d'informations dans un autre épisode…

Cantine, bruit et équilibre des repas.

Rappel : en fin d'année scolaire dernière (le 15 juin), des parents d'élèves sont venus manger à la cantine et faire des **mesures de bruit** à l'aide d'un sonomètre. Des pics à 85 dB ont été relevés alors même que les grandes sections ne mangeaient pas à la cantine ce jour là et qu'il n'y avait que des couverts en plastiques… Les parents d'élèves FCPE ont donc demandé que des mesures acoustiques soient faites par la mairie.

Nadège Calmes nous fait parvenir en pièce jointe de son mail le rapport de la direction de l'écologie urbaine au sujet des mesures de bruits demandés par nous représentants des parents en fin d'année scolaire 2014/2015. Le service mandaté a fait des mesures à vide des salles de restauration élémentaires et maternelles. Ils ont vérifié la qualité acoustique des bâtiments. Leur conclusion est que le réfectoire répond aux normes en vigueur en termes d'acoustique, à vide... (C'est heureux pour un bâtiment neuf). Cette mesure est un début mais ne répond pas à la question de savoir combien de décibels supportent les enfants et le personnel au quotidien, en situation. Et les mesures d'aménagement acoustique qui devraient en découler. 85 dB= rue à grand trafic.

Autre piste pour diminuer le bruit : la proposition de faire manger un adulte a la table des enfants n'a pas été retenue mais mise en place de petites choses pour faire du repas de midi un temps plus apaisé (ex : faire sortir dans la cour les enfants qui ont fini de manger). Il est suggéré dans le document plusieurs pistes de réflexion dont l'usage d'un instrument de musique avec 2 sons différents pour ramener le calme.

La diminution du bruit et de la pénibilité que ça représente pour nos enfants passera par une amélioration de ces différents éléments.

D'autre part **les menus** sont équilibrés puisque élaborés par des diététiciens. D'accord mais si les enfants n'aiment pas, ils ne mangent pas. Il est demandé si l'ajout d'un féculent en petite portion à tous les repas ne serait pas essentiel et rendrait plus fiable l'évaluation de la qualité nutritionnelle. Choisir entre la théorie du gratin de blettes mangé et la pratique de manger du pain en quantité…

Il est envisagé de rencontrer les nutritionnistes de la cantine centrale pour discuter de ces questions.

Pour les **grèves de cantine**, nous redemandons les raisons de ces mouvements récurrents. Sur Jean Macé Chevreul, c'est principalement les absences non remplacées qui sont dénoncées. Le personnel se retrouve en sous-effectif de façon récurrente sur l'année (2 sur 4). Le nombre de repas à servir étant important, la pression l'est aussi.

Il est demandé s'il serait possible d'envisager un **accueil pique-nique** pour les enfants dont la récupération d'urgence du midi est un problème (travailleurs avec des horaires non flexibles ou travail loin du quartier). Le nouveau règlement périscolaire évoque cette possibilité si les conditions de sécurité requises sont réunies… C'est-à-dire ? Mme Calmes pourra peut-être donner des éclaircissements à ce sujet.

En pièce jointe le mail de la responsable de secteur avec explications sur les repas SOS, tarification des repas, grèves de cantine, travaux, rapport des mesures de réverbérations.

Votre conseil local FCPE